

## RÈGLEMENT ET FONCTIONNEMENT

**Ce règlement a pour objet de spécifier les conditions d'accès à l'École de Golf de l'Estérel. Il précise les droits et devoirs des enfants et de leurs parents. L'École de Golf de l'Estérel se déroule le mercredi et le samedi hors vacances scolaires (zone B) selon les horaires spécifiés dans la plaquette de présentation. La présence des parents durant les cours est fortement déconseillée.**

### PONCTUALITÉ ET LIEU DE RENDEZ-VOUS DES COURS

Chaque enfant doit arriver à l'heure à sa séance afin d'éviter toute perturbation des cours. À la fin de chaque séance, l'enfant est sous la responsabilité de ses parents.

### CORRECTION

Chaque enfant doit avoir un comportement qui ne puisse nuire à la sécurité ni au bon déroulement des séances. Chaque enfant s'engage à respecter le terrain, les installations, le matériel, les autres élèves et les professeurs.

### ÉQUIPEMENT

Les clubs sont prêtés aux élèves qui n'ont pas de matériel. Les balles de practice sont mises gracieusement à la disposition des élèves durant les cours. Les balles de practice sont la propriété du Golf de l'Académie. Il est strictement interdit de les mettre dans son sac, de quitter les installations avec ces balles, de les utiliser sur la zone d'approche ou le parcours.

### NON-RESPECT DU RÈGLEMENT

L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec le présent règlement.

### TÉLÉPHONE PORTABLE

L'utilisation du téléphone portable est strictement interdite pendant les cours. En cas de non-respect de cette règle, il pourra être confisqué et sera rendu en fin de séance. En cas d'urgence, les parents

peuvent prévenir leurs enfants en téléphonant au secrétariat du Club.

### TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue sportive adaptée est indispensable. Tous les cours de Golf ayant lieu à l'extérieur, une tenue spécifique contre le froid et la pluie est recommandée en période hivernale. Les chaussures de golf ne sont pas obligatoires. Les casquettes et visières sont interdites dans le Club-House.

### PERTE OU VOL

Le Club n'est pas responsable de la détérioration, de la perte ou du vol de quelques objets que ce soit qui auraient été déposés dans le périmètre du Golf de l'Académie.

### ANNULATION

En cas de mauvaises conditions climatiques, orages ou fortes pluies, les cours pourront être annulés.

### ACCÈS

Chaque jeune joueur est incité à venir s'entraîner entre les séances. L'accès et les balles de practice sont offerts (maximum 20 seaux par mois) pour les jeunes qui souhaitent venir s'entraîner hors des séances d'École de Golf. L'accès au parcours de l'Académie est offert (après accord des enseignants qui doivent attester que le niveau des élèves le permet, sur réservation et sous réserve de disponibilité). Si son niveau le permet, il lui est fortement conseillé de participer aux compétitions du Club, voire départementales et régionales.

### L'INVESTISSEMENT DES PARENTS EST PRIMORDIAL DANS LA PROGRESSION DE L'ENFANT.

Nom : ..... Prénom : .....

Fait le ..... à .....

Signature avec la mention « Lu et approuvé »

Golf  
de  
L'Estérel  
SAINT-RAPHAËL



### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU :

GOLF DE L'ACADÉMIE  
2390 AVENUE DES GOLFS, 83700 SAINT-RAPHAËL  
TEL : 04 94 19 91 28 - academie@golfdel esterel.com

[www.golfdel esterel.com](http://www.golfdel esterel.com)



# ÉCOLE DE GOLF DE L'ESTÉREL SAISON 2025-2026

### DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026

Sur son practice et son parcours de l'Académie, le Golf de l'Estérel propose aux jeunes de -18 ans de s'initier et se perfectionner à la pratique du Golf dans un Club où l'enseignement est adapté à l'âge, au niveau et aux ambitions de chaque jeune.

Golf  
de  
L'Estérel  
SAINT-RAPHAËL





# L'ÉCOLE DE GOLF DE L'ESTÉREL

## UNE ÉCOLE DYNAMIQUE AUX INSTALLATIONS EXCEPTIONNELLES



### ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Encadrée par une équipe d'enseignants D.E. passionnés et à l'écoute de leurs élèves, l'École de Golf de l'Estérel fonctionne chaque mercredi et samedi hors vacances scolaires (zone B) du mercredi 10 septembre 2025 au mercredi 24 juin 2026. L'École de Golf de l'Estérel se déroule sur les installations du parcours de l'Académie, dotées d'un practice, un putting-green, une zone d'approches, et un parcours 9 trous

particulièrement adaptés à l'enseignement des plus jeunes.

Les cours sont organisés autour d'ateliers ludiques grâce à du matériel pédagogique spécifique, de jeux et petites animations mis en place par nos enseignants.

Chaque fin de trimestre, des compétitions de golf ainsi que des animations sont programmées avec goûter et remise des prix.

Les inscriptions seront enregistrées auprès du secrétariat du Golf de l'Académie à compter du lundi 25 août 2025. Le mercredi 3 septembre 2025, de 10h00 à 18h00, les professeurs seront à la disposition des parents pour accueillir, informer et enregistrer les inscriptions. Début effectif des cours le mercredi 10 septembre 2025.

#### EN CAS DE PLUIE

Les parents doivent se tenir informés par eux-mêmes du déroulement de la séance. Dans la mesure du possible, le Club vous informera en amont par mails ou sur un groupe Whatsapp dédié. En cas d'annulations répétées pour raisons météorologiques défavorables, le Club pourra organiser des séances de rattrapage.



### HORAIRES DES SEANCES

#### Mercredi matin

- 09H00 - 10H00
- 10H00 - 11H00
- 11H00 - 12H00

#### Mercredi après-midi

- 13H30 - 15H00
- 15H00 - 16H30

#### Samedi matin

- 09H00 - 10H30
- 10H30 - 12H00
- 13H30 - 15H00



### TARIFS

- Séance 1 h00 par semaine : **130€ par an**
- Séance 1 h30 par semaine : **220€ par an**

Pour les enfants qui souhaitent participer à une séance supplémentaire d'1 h30 : **110€ par an**  
En cas d'inscription en cours d'année, le tarif sera de **35€** par mois restant en cours sur la saison.

Possibilité de règlement en plusieurs fois de septembre à décembre 2025

- Licence Golf FFG obligatoire  
La création (31€) ou le renouvellement (25€) **sont pris en charge par l'AS Golf Estérel**



### L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE DE GOLF DE L'ESTÉREL COMPREND :

- Une séance de cours collective hebdomadaire en période scolaire avec des enseignants D.E.
- Le prêt du matériel
- Une tenue de l'école de golf (distribution au cours du 2<sup>e</sup> trimestre)
- L'accès et les balles de practice offertes (maximum 20 seaux par mois) pour les jeunes qui souhaitent venir s'entraîner hors des séances d'École de Golf
- L'accès au parcours de l'Académie offert (après accord des enseignants qui doivent attester que le niveau des élèves le permet, sur réservation et sous réserve de disponibilités)
- Les animations et compétitions de fin de trimestre
- La gratuité des droits d'engagement aux compétitions du Club organisées par l'A.S.



Golf  
de  
L'Estérel  
SAINT-RAPHAËL



# FICHE D'INSCRIPTION 2025-2026

### ÉLÈVE :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... N° de licence : .....

### REPRÉSENTANT LÉGAL /PARENTS/TUTEUR :

Père : .....

Mère : .....

Adresse postale : .....

Téléphone portable : ..... Mail : .....

### CADRE RÉSERVÉ AU CLUB

Jour de cours : ..... et horaire de cours : ..... validés par le professeur

### RÈGLEMENT :

Cotisation école : ..... Option séance supplémentaire : .....

TOTAL : ..... (Licence, prise en charge par l'A.S)

Paiement par :  espèces  Chèque  CB  Prélèvement

### AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE

Je soussigné(e) M. ou Mme .....

Agissant en qualité de  Père  Mère  Tuteur  Tutrice

De l'enfant : ..... qui fréquente l'école de Golf de l'Estérel, autorise l'utilisation de photos prises dans le cadre d'activités réalisées au sein de l'école, à des fins de constitution de photos de groupe, de création d'affiches de promotion des activités sportives, de publication dans la presse et d'insertion sur tous supports numériques (réseaux sociaux, web, etc).

Fait à ..... Le .....

Signature du responsable légal

Les informations recueillies sur ce formulaire sont récoltées et utilisées par la commune de Saint-Raphaël uniquement pour les inscriptions aux activités sportives. Elles sont conservées selon les durées en vigueur conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen relatif à la Protection des Données Personnelles. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données qui vous concerne et les faire rectifier en contactant : rgpd@ville-saintraphael.fr